



TILLOY LES MOFFLAINES
Budget Primitif 2019

ADOPTÉ LE 12 MARS

Le budget de la commune comprend deux parties:

Le budget de fonctionnement correspond à toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la commune (rémunération des agents municipaux, achats des services, impôts et taxes, subventions aux associations, CCAS, allocations, etc...).

Le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses ayant un impact durable pour la collectivité (constructions ou travaux en cours, rénovation de bâtiment ou mise en valeur de l'espace public comme la voirie ou les jardins, projets innovants...).

Le contexte financier pour établir le budget primitif 2019:

- Les dotations de la CUA qui restent stables. Celles de l'Etat ne devraient pas évoluer.
- Loi de finances 2019 qui revalorise de 2,2 % (soit x2 par rapport à 2018) les bases locatives et par conséquent aura un impact sur les bases d'imposition de la TH et de la TF
- Etat de notification des taux des taxes directes 1259 non encore communiqué lors du vote du BP (connu depuis)

2019, seconde année de la réforme de la TH, compensée à l'euro près (engagement du gouvernement). Après 2020...

- **Poursuite de la démarche engagée depuis 2014 par la majorité municipale de maîtrise globale des dépenses de fonctionnement pour dégager ainsi une capacité d'investissement suffisante (pour rappel: la commune ne peut tjs pas avoir recours à l'emprunt pour financer ses investissements). Sa seule source de financement: l'épargne**

Ce qu'il faut retenir du BP 2019 adopté le 12 mars dernier:

Un budget soucieux de la préservation du pouvoir d'achat des Tilloysiens et d'une fiscalité locale plus juste:

- Pas d'augmentation du taux de la taxe d'habitation
- *Baisse de 1 point du taux de la taxe foncière*

Un budget soucieux du bon emploi des deniers publics:

- Plus d'un million d'euros de nouveaux investissements contribuant à améliorer la qualité et le cadre de vie de notre commune
- Une offre de services publics communaux appréciés

Un budget soucieux du bien vivre ensemble et des attentes des Tilloysiens

Investissement

BP 2019

Recettes: 5 037 717,95€

Dépenses: 4 650 588,67€

Fonctionnement

Fonds de roulement
387 129,28€

Remboursement dette
83 188,76€

Investissement hors dette
1 379 098,95€

DEPENSES

Dépenses de fonctionnement
1 871 039,14€

Frais financiers
139 632,86€

Epargne brute
1 177 628,96 €

Epargne brute
1 177 628,96€

Recettes Invt
671 788,03 €

RECETTES

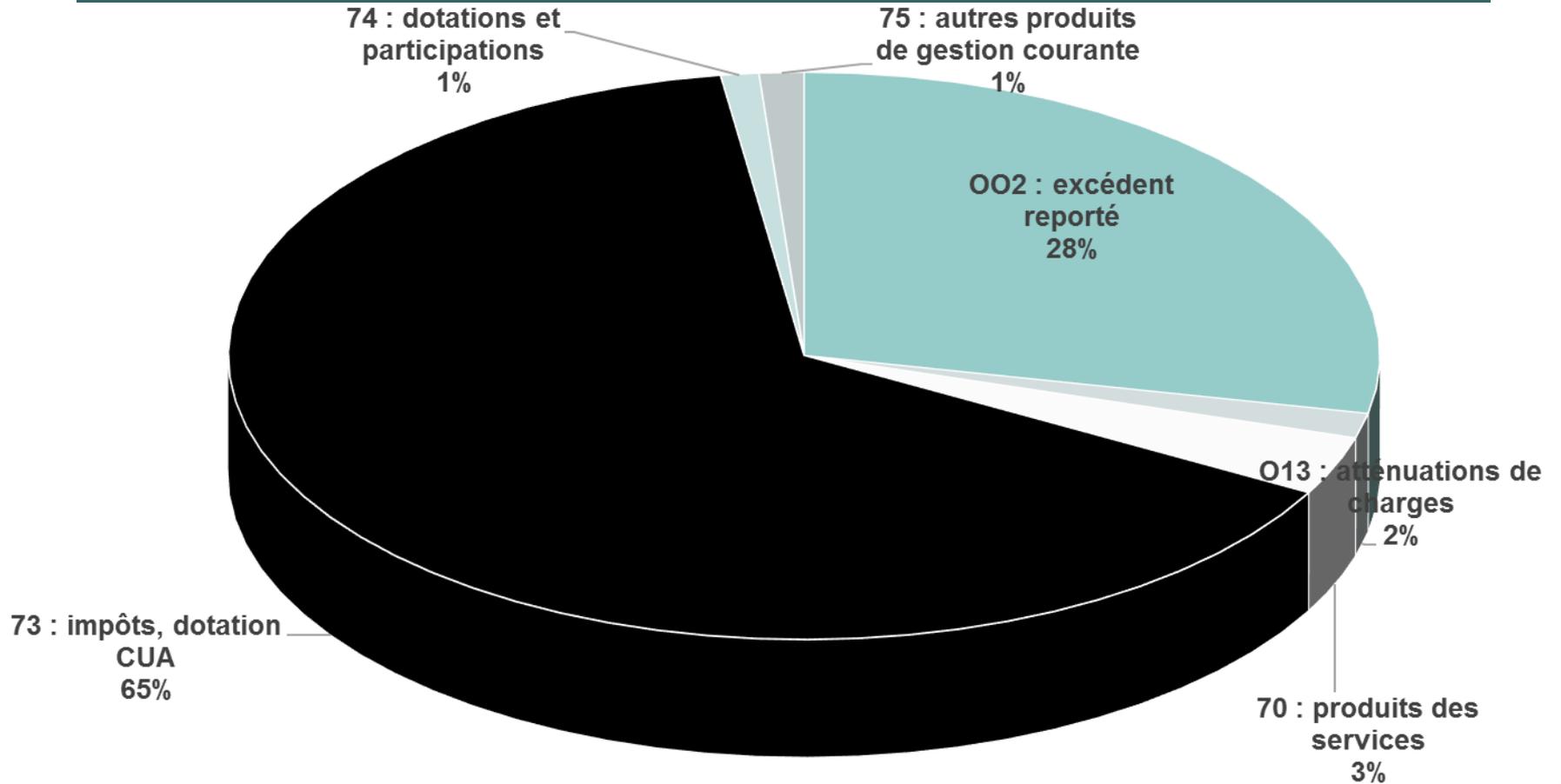
Recettes de fonctionnement
3 188 300,96



BP 2019 : recettes de fonctionnement

Recettes	BP 2018	BP 2019	Variation BP 2019/BP 2018
OO2 : excédent reporté	925 086,21	901 066,88	1,05 %
O13 : atténuations de charges	40 000	45 000	12,5 %
O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections			
70 : produits des services	108 700	106 500	-1,92 %
73 : impôts, dotation CUA	1 926 838	2 059 734,08 *	9,57 %
74 : dotations et participations	59 947,93	34 000	
75 : autres produits de gestion courante	40 100	40 000	
77 : produits exceptionnels	15 038	2 000	
TOTAL	3 115 710,14	3 188 300,96	2,32 %

Recettes de fonctionnement



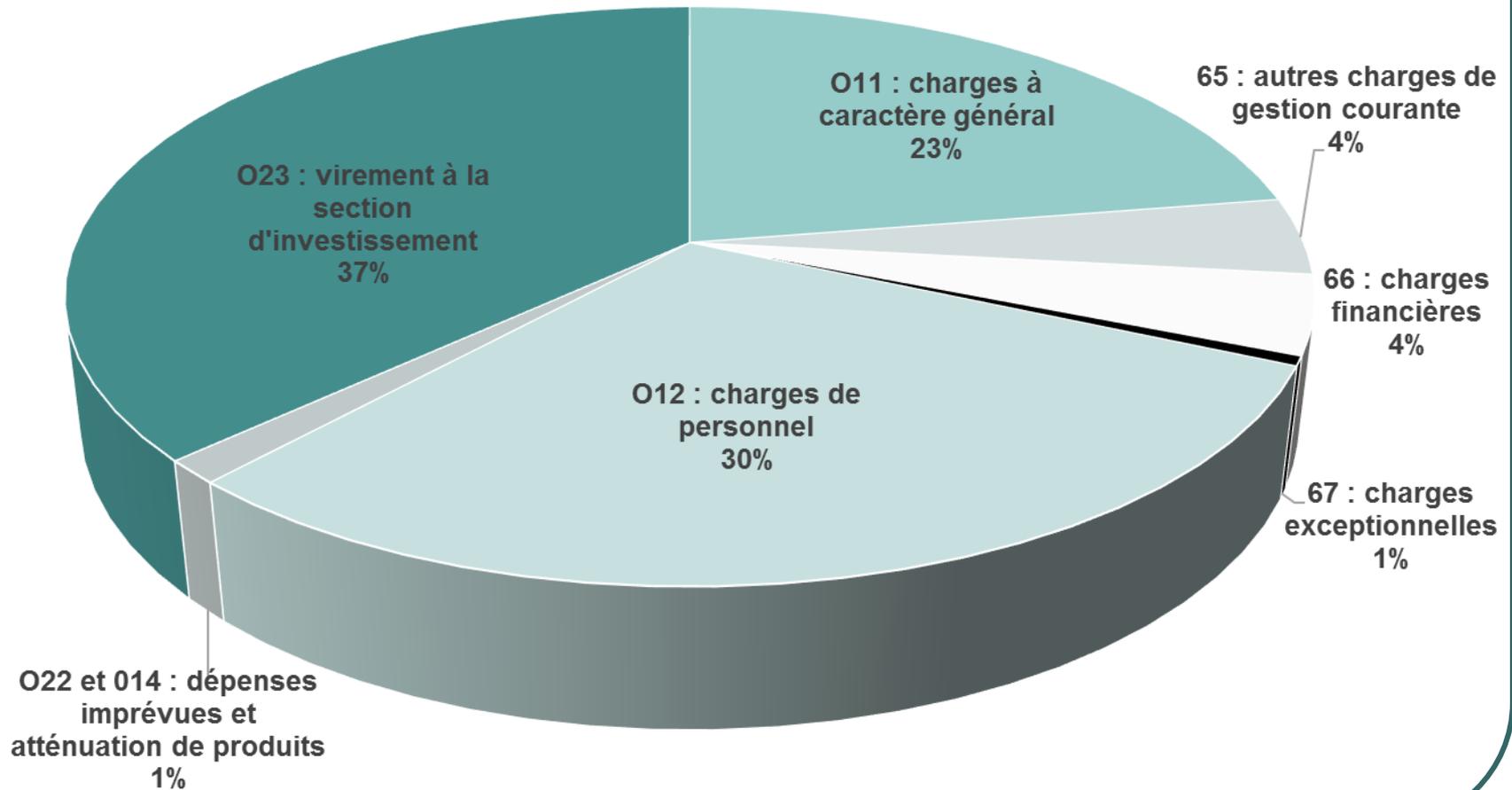
Dépenses de fonctionnement:

- Des dépenses de personnel contenues (légère augmentation effet GVT et retour de maladie) qui reste en dessous de la moyenne des communes de même strate (35,5%)
- Recrutement d'une ou deux personnes en reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (contrat d'apprentissage)
- Des charges à caractère générale en légère augmentation
- Prestations aux familles revalorisées

BP 2019: dépenses de fonctionnement

Dépenses	BP 2018	BP 2019	Variation BP 2019 / BP 2018
O11 : charges à caractère général	689 616	716 266	3,86 %
65 : autres charges de gestion courante	126 295	137 423	8,81%
66 : charges financières	143 579	139 633	-2,75%
67 : charges exceptionnelles	50 000	17 000	-66%
sous-total 1	1 009 490	1 010 322	0%
O12 : charges de personnel	926 884	958 550*	3,42%
sous-total 2	1 936 374	1 968 872	1,68%
O22 et 014 : dépenses imprévues et atténuation de produits	20 950	41 800	99%
O23 : virement à la section d'investissement	1 151 568,14	1 177 628,96	6,74%
O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0
TOTAL	3 115 710,14	3 188 300,96	2,32%

Dépenses de fonctionnement



2019, poursuite des investissements durables pour la commune :

1 462 287, 71€ de dépenses d'investissement dont 416 808,80€ (report de 2018) et **1 045 478,91€ d'inscriptions nouvelles**

1 849 416, 99€ de recettes d'investissement provenant:

- Virement section fonctionnement: 1 177 628,96 €
- Subvention ludothèque 2019 : 8 000€
- Affectation du résultat 2018 : 613 788,03€
- FCTVA: 50 000€

Avec un solde d'exécution positif: 387 129,28 € (qui passera à 538 692 € après le vote du BS)

BP 2019

**PRINCIPAUX PROJETS
INVESTISSEMENTS**

Les bâtiments municipaux:

- Aménagement de la ludothèque (256 531€)
- Aménagement d'un cabinet médical dans une aile de la mairie (60 000€)
- Remplacement de la chaudière du foot (25 000€)
- Fresque et travaux peinture dans le dortoir et salle de garderie à l'école (8 712€)
- Remplacement d'une partie du mobilier de l'école (15 000€ de provisionné)

Voirie et éclairage public

- Aménagement de la Cour au Bois (140 203 €)
- Forage Manoir et stade de foot (solution à l'étude, 70 000€ provisionné)
- Clôture du cimetière et réfection du mur (en attente devis)
- Aménagement du parking de la salle polyvalente (71 000€)
- Pose d'un filet complémentaire au stade de foot (15 000€)
- Cheminement en sable voyette entre route de Cambrai et rue du Verger d'Hélène (7 180€)
- Éclairage rues de Wancourt, de Neuville, chemin de la bascule, avenue d'Immercourt, Détecteurs rue des coquelicots (42 000€)
- Aménagement mobilier urbain (solution à l'étude 125 000€ provisionné)

Travaux pris en charge dans le cadre du budget CUA Voirie (suite):

- Sécurisation piétons rue de Neuville
- Aménagement à minima de la rue de Wancourt
- Stationnement de l'av De Gaulle (secteur rue d'Arras vers RD 60) revu
- Protection des passages piétons (installation de potelets)
- Réfection enrobés sur les parties de voirie les plus dégradées (en attente étude CUA)

Parc et bois du Manoir

- Amélioration de l'éclairage du parc du manoir (29 700€)
- Plantation dans le bois suite à l'abattage des arbres (22 600€)
- Remise en état et traitement des cours d'eau du parc (13 000€)
- Balançoire PMR Budget participatif (14 800€)

Autres investissements:

- Achat d'un véhicule pour les services techniques (18 500€)
- Acquisition d'une tondeuse hélicoïdale pour l'entretien des différentes pelouses (en étude)
- Nouveau logiciel périscolaire (My perischool) (10 300€)

